

L'hypnose et le vertige

Les causes du vertige

Il y en a de deux sortes. Celles qui ont une origine physique, et celles de nature psychique. Quand la cause est physique, elle est due à une discordance entre les indications données par l'organe de l'oreille interne chargé de l'équilibre et les indications données par les yeux. Dans ce cas, l'hypnose est inefficace. Si au contraire, la cause est psychique, l'hypnose pourra résoudre le problème.

Comment savoir si la cause est psychique ?

Le critère le plus simple est d'examiner l'origine. Si c'est de naissance, la cause est probablement physique. Si la personne n'a pas eu de vertige jusqu'à un certain âge, puis est devenue sujette à ce trouble, la cause a de bonnes chances d'être psychique. Le vertige a-t-il commencé à la suite d'un traumatisme, notamment une chute ? Il faut examiner les circonstances. S'il y a eu un choc important sur la tête, l'oreille interne peut avoir été endommagée. S'il y a eu plus de peur que de mal, le trouble est probablement psychique, et peut être réglé par une hypnose thérapeutique.